

APPRÉHENDER LE RISQUE CLIMATIQUE

T_{HOMAS} VALLI*

La Chaire Finance durable et investissement responsable¹ (FDIR) a été créée en 2007, sous l'impulsion de l'Association Française de la Gestion Financière, par des sociétés de gestion et d'investisseurs institutionnels² en partenariat avec les équipes de recherche de l'École polytechnique et de l'IDEI-Toulouse School of Economics, pour développer des recherches sur le rôle de la finance dans la promotion d'une démarche durable et responsable. Ce partenariat a permis, au fil des ans, de rapprocher le monde académique et les professionnels de la gestion d'actifs pour compte de tiers et de constituer une équipe scientifique de niveau mondial sur l'investissement responsable. La Chaire FDIR a ainsi pour objectif de contribuer à montrer qu'un développement de la finance durable et de l'investissement responsable est aujourd'hui non seulement nécessaire, mais surtout possible, et ce en développant des méthodologies de recherche permettant de mieux identifier et intégrer dans les analyses les critères extra-financiers à la base de la création de valeur. Ses principaux axes de recherche portent sur l'évaluation des risques ESG de long terme, les critères d'impact de l'investissement responsable, l'engagement actionnarial et la gouvernance responsable. Appréhender le risque climatique dans une finance durable est l'un des thèmes majeurs de la Chaire.

261

Les trois articles qui suivent présentent les analyses de trois sociétés de gestion membres de la Chaire FDIR sur les stratégies de financement et de gestion, en produits de taux et en actions, prenant en compte le risque climatique. Le premier article rédigé par des auteurs³ de

* Directeur des Études économiques, AFG (Association Française de la Gestion Financière).
Contact : tvalli@afg.asso.fr.

Candriam proposent deux méthodes, exclusion et optimisation, pour réduire l'intensité carbone des portefeuilles actions sous contraintes de suivi d'un *benchmark*. Les résultats montrent que sur la période étudiée, outre délivrer une performance relative positive, la réduction du profil de risques ESG des portefeuilles répond au besoin des investisseurs institutionnels d'intégrer le risque climatique dans leurs obligations fiduciaires. Dans le deuxième article, les auteurs⁴ de Edmond de Rothschild Asset Management présentent les réflexions qui les ont conduits à l'élaboration d'une feuille de route climat et les modalités de son pilotage. Ils soulignent également les perspectives offertes par le *private equity* pour financer les projets à fort enjeu climatique. Enfin, les auteurs⁵ de La Banque Postale Asset Management (LBPAM) présentent les caractéristiques d'instruments de financement dédiés à la transition énergétique tels que les obligations vertes *green bonds*, les *transition bonds* et les obligations indexées sur les Objectif de développement durable de l'ONU « *SDG-linked bonds* ». Le développement de ces marchés récents, en structuration, doit permettre au secteur financier de s'impliquer pleinement dans la lutte contre le changement climatique en orientant l'épargne vers les projets verts.

NOTES

1. Le site de la Chaire est accessible à l'adresse suivante : <https://fdir.idei.fr/>.
2. À la date, les sponsors de la Chaire FDIR sont : ABN Amro IS, Amundi AM, La Banque Postale AM, la Caisse des dépôts et consignation, Candriam, Edmond de Rothschild AM, le Fonds de réserve des retraites, HSBC Global AM, Lyxor AM.
3. « Stratégies d'investissement bas-carbone », Bart Goosens, Sébastien Jallet et David Czupryna.
4. « Une approche pionnière pour lutter contre le changement climatique », Jean-Philippe Desmartin, et Johnny El Hachem.
5. « Green Bonds: il est urgent de ne plus attendre », Nathalie Rodes, Olivier Vietti et Stéphane Déo.